

Extrait du Internet : Culture et Communication

<http://filipe.f.ferreira.free.fr/dlst>

Devenir célèbre grâce aux torrents ?

- DLST Mag' - L'art et le piratage -

Date de mise en ligne : mardi 17 novembre 2009

Internet : Culture et Communication

Une façon plus accessible de percer ?

Hier, après la répétition avec mon groupe de musique, je me suis posé une question... Si nous continuons à progresser à cette vitesse, il va falloir que nous commencions à enregistrer nos compositions afin d'en faire un album, histoire de se faire un peu connaître.

Étant un habitué d'internet, je me suis alors demandé pourquoi ne pas plutôt mettre nos compositions en ligne, afin d'être assez connu pour inciter les autres internautes à venir nous voir en concert par la suite ?

Les autres membres de mon groupe m'ont répondu que cela pouvait être plutôt vain, car d'après eux ce type de promotion ne fonctionne pas, et ça serait ingrat vis à vis des personnes qui nous permettraient d'enregistrer nos créations sur un album.

J'ai cependant décidé de mener ma petite enquête en commençant par rechercher d'éventuels artistes aujourd'hui connus qui ont commencé en proposant leurs Suvres en ligne.

Je suis alors tombé sur un blog qui répertorie quelques célébrités qui ont débuté sur internet. J'y ai trouvé une information intéressante concernant le groupe Arctic Monkeys :

"Arctic Monkeys

Le groupe de Sheffield (Angleterre) est l'une des révélations du Web. Mais le plus grand de leur succès n'est pas celui d'avoir percé grâce à Internet, mais bien d'avoir confirmé leur premier succès par un second album tout aussi réussi que le premier opus. Sous l'impulsion de leur leader Alex Turner, les Arctic Monkeys ont commencé à faire parler d'eux sur le Web en distribuant gratuitement des morceaux de leur premier album. Le bouche à oreille a fait le reste leur permettant même d'être signés par le label Domino.

Site Officiel : www.arcticmonkeys.com"

Cela est donc possible, le bouche à oreille a été efficace pour ce groupe, et pour bien d'autres personnes aux vues de ce blog. Ça me donne espoir pour l'avenir de mon groupe.

[Blog répertoriant quelques célébrités dues à internet](#)

[http://farm3.static.flickr.com/2339/1920643569_a5c4e11f7d.jpg]

Maintenant que je suis rassuré sur l'efficacité d'un tel procédé, il va me falloir encore résoudre un problème majeur résidant au sein de ma conscience... Celui du respect des confectionneurs de l'album...

J'ai pu apprendre lors de l'interview d'un musicien expérimenté qui commence à se faire un peu connaître qu'en réalité l'on doit payer le personnel à l'avance afin de réaliser l'album.

[Interview du musicien](#)

Devenir célèbre grâce aux torrents ?

Donc, ils ne sont aucunement touchés par la mise en ligne de ce qu'ils ont aidé à faire (c'est à dire l'album), ni même par le piratage... Tout ces avertissements concernant les dangers du piratage commencent à me paraître un peu étonnant, du coup là.

J'ai cependant cherché quelques informations sur le net concernant les grosses entreprises de disque, et j'ai trouvé un site, la Horde Noire, diffusant des données intéressantes. On y trouve les prix de confection d'un disque pour un artiste donné, ainsi que les prix de vente, qui sont affreusement plus élevés...

"Mais derrière le succès du C.D., l'industrie de la musique cache difficilement ses immenses tares :

- ▶ *La concentration excessive des labels. Beaucoup attirent l'attention sur le coût d'un CD : Galette plastique vierge : 1 E coût fabrication total (pressage, livret) : 2-3 E Prix moyen de vente : 20 E"*

[Site de la Horde Noire](#)

Juste... Wouahou ! C'est quand même assez monstrueux, 16€ de bénéfice sur un seul CD... Surtout que dans la plupart des cas l'artiste n'en reçoit pas une somme si grosse que ça.

Je ne sais pas vous, chers lecteurs, mais personnellement rien que pour ça j'aurais plutôt tendance à aller voir le même genre de personnes que Sam, le musicien que j'ai interrogé, pour confectionner mon album.

[http://farm1.static.flickr.com/40/102458936_c02ca43e62.jpg]

(Auteur de l'image [fensterbme](#))

Ah, tiens, je remarque que tout en bas de la page de ce site, il y a une conclusion donnant les avantages et les inconvénients du piratage des CD. Il y est dit que l'un des principaux problèmes qu'entraîne le piratage est l'uniformisation de la musique dans les grandes entreprises de disque (qui est tout de même l'un des meilleurs moyens de diffuser l'Suvre)...

Du coup, on pourrait se demander si le piratage des Suvres musicales ne risquerait pas d'entraîner une dégénérescence générale de la qualité de la musique ? Ou encore pire, allumer sa radio et n'entendre que des musiques du même genre, qui se ressemblent presque toutes... Ça serait vraiment horrible, vous vous imaginez avec 4h d'autoroute à parcourir et du hip-hop (ou de l'opéra français) non-stop en fond, tout le long ?

Une personne est plutôt du même avis que moi, ou, du moins, je partage le sien. Il se fait appeler Misterjukebox et affirme avec certitude que le piratage ne nuit pas à la création artistique, en nous expliquant que les artistes peuvent bel et bien être créatif sans pour autant recevoir l'argent de leurs Suvres.

J'avoue qu'il a raison sur ce point, mais cependant, pour des musiciens en tout cas, il y a une légère différence : Pour faire de la musique, il faut des instruments. Généralement, les instruments doivent être achetés. Il faut donc de l'argent pour s'acheter un instrument, et donc pour composer. Ainsi il faut de l'argent pour pouvoir composer, et donc être créatif.

Je sais, je joue un peu sur les mots. Mais entre une Suvre magnifiquement composée ayant un son atroce, et l'inverse, que préféreriez-vous ? C'est le genre de débat qui n'en finira jamais, et en général on conclut simplement

Devenir célèbre grâce aux torrents ?

par un "autant faire les deux"... Mais il n'empêche qu'un meilleur son est plus facilement apprécié par les auditeurs. Tout ça pour dire qu'il est préférable d'acheter du bon matériel.

MisterJukebox parle en outre d'un point qui m'intéresse (et me concerne) dans son article :

"Parlons des autres artistes, ceux dont tu ne sais pas s'ils vont te plaire ou pas, il existe mille manières de découvrir leur travail légalement sans pirater. Les sites d'écoute en ligne par exemple, les sites officiels des artistes, leurs pages Myspace, Youtube ou Dailymotion (contenus officiels) sont autant d'endroits où tu peux légalement écouter un album ou un titre sans le pirater, et sans l'acheter. En plus, ça t'évite de télécharger illégalement un album, de l'écouter une fois, et de le mettre à la corbeille pour libérer de l'espace disque dur"

Ainsi, énormément de procédés sont déjà mis en place pour pouvoir partager ses compositions en ligne, le tout reste d'être assez original pour attirer l'attention des internautes... Ou encore faire de la publicité sur plusieurs forums ou autres réseaux.

Donc, le coup du "attention, pirater peut-être dangereux pour la diversité de la musique" perd tout son charme, étant donné que n'importe qui peut à présent mettre ses compositions sur le net et réussir à se faire connaître.

[Site de Mister-Jukebox](#)

Tenez, regardez si vous voulez du concret. Le groupe Nin Inch Nails, qui est relativement connu sur l'ensemble de la planète, a mis en téléchargement libre (via le creative commons) son album "Ghosts", et ça ne les a pas empêchés de vivre !

[Site de Nin Inch Nails](#) (Cochez "Free Download" puis sur "Continue", et suivez les instructions)

Hum... Je pense que je vais quand même tenter le coup pour mon groupe, ça serait vraiment le pied que nous arrivions à être un peu plus connus grâce au net.

Et puis, tant qu'à faire, je mettrais même nos musiques au milieu des gros trafics de téléchargement, comme les torrents. Comme ça, tous les internautes écouteront leur musique préférée (la notre), après avoir visionné leur série ou leur film préféré.